



GRAINES DE RSE / CHARTE D'ENGAGEMENT

Préambule :

Graines de RSE est une opération soutenue par le FEDER et la Région Provence Alpes Côte d'Azur qui vise à réduire les représentations entre acteurs de l'éducation et entreprises. Elle a été initiée en 2010 par Innovation en Action en partenariat avec l'association APEQ, label Empli'tude, huit établissements scolaires situés en Zone Urbaine Sensible et 10 entreprises.

Graines de RSE utilise la dynamique du Développement Durable et de la politique RSE dans les entreprises comme porteuse d'espoir et d'avenir, et comme levier de rapprochement, d'échanges concrets et efficaces entre les jeunes et les entreprises.

Pratiquement, l'opération consiste dans l'organisation de séances de travail dans les classes et établissements volontaires, destinées à sensibiliser les élèves aux questions de l'entreprise, de la RSE, du travail. Ce travail est accompagné par des experts de la RSE et par des entreprises qui accueillent en outre les élèves pour leur période de stage.

Les entreprises mobilisées sont toutes détentrices d'un trophée RSE ou labellisées. Leur engagement aux côtés des élèves et enseignants prolongent des pratiques éprouvées.

La Charte d'engagement

Entreprises, collèges et lycées marseillais situés en ZUS, associations, organismes en charge de labels et de trophées liés à la RSE souhaitent travailler ensemble pour **rapprocher deux mondes qui se connaissent mal : les jeunes scolarisés des zones défavorisées et les entreprises.**

Et signer la charte GRAINES DE RSE

Pour être sûre que le discours tenu par les entreprises qui viennent dans les établissements soit en corrélation avec leurs comportements dans l'entreprise, seules les entreprises labellisées, lauréates d'un trophées peuvent intervenir dans ces collèges et lycées pour parler de la responsabilité Sociétale qui visent à faire progresser l'homme, l'environnement et la société.

Les entreprises s'engagent à :

- intervenir dans les établissements scolaires au moins une fois dans l'année
- prendre un ou plusieurs stagiaires dans l'année

Les établissements scolaires s'engagent à :

- accueillir les entrepreneurs et l'association organisatrice de l'action.
- faciliter les rencontres avec des élèves sujets aux stages en entreprises, de façon à réaliser le programme d'ensemble de l'action
- soutenir l'Action et mettre à disposition des professeurs référents pour accompagner les élèves dans la préparation des rencontres et de leur stage en entreprise.

Les organismes en charge de labels et de trophées liés à la RSE s'engage à

- promouvoir l'opération auprès de leur réseaux d'entreprise
- participer aux améliorations de l'opération.

Innovation en action s'engage à :

- mettre en œuvre les moyens nécessaires au bon déroulement de l'opération en informant les signataires de ces avancées
- à assurer la promotion des entreprises participantes